

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## Commune de ARCES DILO

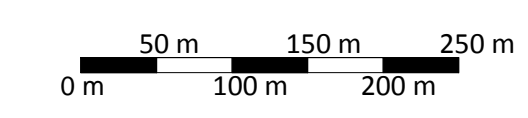
### 4.2.1.1.Document graphique

Nord de la commune au 1 / 5 000 ème

Plan n°4.2.1.1

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire :  
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement  
Adresse : 4, Terrasse Jean Focier - 77000 VITTEAUX  
Tel : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69  
info@initiative-ardennes.com



\*Origine cartographique : IGN/P - Droits de l'Etat réservés - 2012  
Plan cartographique actualisé en Juin 2016

#### Légende :

- Limite de zones et de secteurs.
- Limite de commune.

#### ZONES URBAINES

Pour les zones U, voir plans au 2000.

#### ZONES A URBANISER

Pour les zones AU, voir plan au 2000.

#### ZONES AGRICOLES

**A** Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

**Acor** Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

#### ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

**N** Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

**Nf** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

**Ncor** Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

**Captage et périmètres (ARS) :**

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

#### Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1) Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

#### Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Zone inondable (Etude IPSEAU) Axe de ruissellement

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

